



TRAVAIL APRES 18 H 00

Par Bulle

Bonjour je travaille dans un super u et notre employeur fermera le magasin à 18 h 00 mais nous demande de rester travailler jusqu'à 20 h 00.

Est possible ?

Merci d'avance,

Par janus2

Bonjour,

Oui, bien sur, il vous donnera une feuille de dérogation pour vos retours pendant le couvre-feu.

Le couvre-feu n'empêche pas de travailler et heureusement, il y a de nombreuses personnes qui travaillent la nuit...